

11 382 55894
E



**NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Distr. : LIMITEE

CEA/AGRIC/96/6
25 Novembre 1996
FRANCAIS

Réunion Ad-hoc du Groupe d'experts
sur l'accroissement de la production et
l'utilisation des ressources alimentaires
non conventionnelles comme sources
d'aliments en Afrique

2-4 décembre 1996
Addis-Abéba (Ethiopie)

**RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONVENTIONNELLES ET SECURITE
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE : ROLE DES FEMMES**

Table des matières

Resumé	ii
I. Contexte	1
II. Ressources alimentaires non conventionnelles et leur rôle dans la réalisation d'une sécurité alimentaire au niveau des ménages	2
- Notion de ressources alimentaires non conventionnelles	
- Importance des RANC dans l'alimentation et nutrition des populations en Afrique	
III. Contraintes à la promotion des ressources alimentaires non conventionnelles	5
- Négligence de la part des pouvoirs publics	
- Absence d'information	
- Changement dans les habitudes alimentaires et mauvaises perceptions au niveau des consommateurs	
- Disponibilité, accès et utilisation limités	
- Insuffisance des techniques post-récolte	
- Commercialisation peu appropriée	
- Problèmes de transport	
- Problèmes d'identification	
IV. Rôle des femmes dans l'alimentation et nutrition des ménages	9
- Les femmes dans le secteur agricole	
- Les femmes et les ressources alimentaires non conventionnelles	
- Contraintes à la productivité des femmes dans l'agriculture et à leurs activités dans le secteur non structuré	
V. Conclusions et Recommandations	13
- Conclusions	
- Recommandations	
BIBLIOGRAPHIE	21

RESUME

1. La sécurité alimentaire des ménages exige une disponibilité permanente et à faible coût de produits vivriers destinés à la consommation des personnes composant le ménage, en recourant, autant que possible, aux ressources alimentaires disponibles dans l'environnement de ces ménages.
2. En raison de l'accroissement rapide de la population, des conflits, des catastrophes naturelles et autres calamités, la production agricole et la situation économique de l'Afrique se sont dégradées au cours des vingt dernières années. Les gouvernements africains ont pris conscience que pour remédier au déficit vivrier et réduire la dépendance excessive à l'égard des importations et de l'aide alimentaires, il était nécessaire de parvenir à l'autosuffisance alimentaire qui, dans une large mesure, repose sur la sécurité alimentaire des ménages. C'est dans ce contexte qu'on accorde de plus en plus d'importance à l'exploitation et valorisation des ressources disponibles dont les ressources alimentaires non conventionnelles (RANC) - végétales ou animales - dont on sait qu'elles sont susceptibles de contribuer de façon significative à la sécurité alimentaire des ménages. Il s'agit des ressources naturelles disponibles localement, existant dans l'écosystème local ou compatibles avec celui-ci, permettant d'élargir la base alimentaire et de diversifier l'alimentation, et ainsi de prévenir les carences alimentaires et par conséquent, de garantir l'équilibre diététique. Dans les zones où le déficit vivrier et la malnutrition sévissent, ces ressources sont appelées à améliorer la situation alimentaire et économique, notamment parmi les populations rurales pauvres.
3. Ces possibilités n'ont cependant pas été exploitées malgré les nombreuses études consacrées à la question, les ateliers et colloques tenus à cet égard et les projets menés par de nombreux organismes chargés du développement en vue de faire la démonstration de leur importance. De telles capacités peuvent être exploitées par les femmes dont la responsabilité est essentiellement d'assurer la disponibilité des denrées et de la production alimentaires. Les femmes sont connues pour recourir aux RANC en complément des apports alimentaires nécessaires à leur famille et à leur groupe communautaire et pour garantir à leur ménage un approvisionnement alimentaire durable. Malheureusement, la productivité des femmes dans l'agriculture de subsistance demeure faible car elles n'ont pas accès aux instruments de production tels que la terre, le crédit, les intrants agricoles et les services de vulgarisation agricole.
4. De nombreuses difficultés entravent le développement des RANC permettant de garantir la sécurité alimentaire des ménages. Ces difficultés tiennent au peu d'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics à cette question, à l'absence de soutien officiel, au manque d'information, à la disponibilité limitée de ces ressources, à la faiblesse de l'accès à celles-ci et de leur utilisation, à l'insuffisance des moyens techniques nécessaires pour les travaux post-récolte, et à des problèmes de conception. Les femmes rencontrent également des difficultés d'ordres divers dans l'exploitation et l'utilisation des RANC à la fois dans les activités de production et, du fait de leur appartenance à un secteur non structuré, pour toutes les opérations de transformation et de distribution de ces ressources.

5. Il est important de surmonter les difficultés qui empêchent le développement des RANC afin d'en garantir l'exploitation et l'utilisation. Il est également du plus haut intérêt de répondre aux besoins stratégiques des femmes, notamment dans les domaines du financement et du crédit, de la technologie et des services de vulgarisation agricole. Elles en sortiront renforcées et capables d'exploiter et d'utiliser en totalité ces ressources et donc de garantir la sécurité alimentaire des ménages.

6. Ces solutions peuvent être confortées par l'exécution de stratégies promotionnelles, dont notamment l'encouragement de la consommation de ces ressources, leur introduction dans les cantines ou restaurants populaires ou leur introduction dans les circuits informels de commercialisation; l'organisation de foires alimentaires pour la promotion de ces ressources; l'élaboration et la diffusion d'un recueil de recettes culinaires basées sur les RANC; et leur vulgarisation par les différents moyens d'information, en mettant notamment l'accent sur la sécurité alimentaire des ménages.

RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONVENTIONNELLES ET SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE: ROLE DES FEMMES

I. CONTEXTE

1. Définir la sécurité alimentaire des ménages comme étant la capacité de ceux-ci à couvrir à tout moment leurs besoins alimentaires (calories et éléments nutritifs culturellement acceptés), revient d'abord à poser le préalable de la disponibilité et de l'exploitation à faible coût des ressources alimentaires et également de l'utilisation, autant que possible, des ressources alimentaires disponibles dans l'environnement naturel des ménages. La sécurité alimentaire des ménages signifierait alors garantir un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires tout au long de l'année pour chaque membre de la famille, en particulier les groupes vulnérables tels que les enfants, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les personnes âgées.
2. En Afrique, les populations rurales (70 à 80% de la population globale) sont dans leur quasi-totalité directement dépendantes de l'agriculture pour couvrir leurs besoins alimentaires, essentiellement des céréales, des tubercules et des racines. Le régime alimentaire étant très peu diversifié, cette dépendance excessive à l'égard d'un petit nombre de produits considérés comme aliments de base fait que la disponibilité ou non de ceux-ci va être à l'origine d'une situation d'abondance alimentaire ou de famine. Les périodes de sécheresse, les maladies et les infestations de ravageurs sont en règle générale à l'origine d'importants déficits vivriers et d'importantes hausses des prix des produits alimentaires.
3. Dans les pays africains, la sécurité alimentaire des ménages est au centre des préoccupations. Les autorités examinent la possibilité d'exploiter les ressources alimentaires naturelles, végétales et animales, en complément des ressources alimentaires traditionnelles des ménages ruraux. Ces ressources alimentaires non conventionnelles (RANC) - c'est ainsi qu'on les appelle dans le contexte de ce rapport - sont en effet susceptibles d'élargir la base alimentaire et de diversifier le régime alimentaire des personnes concernées, et ainsi de prévenir les carences alimentaires et garantir l'équilibre alimentaire. Dans les zones où les déficits vivriers sont courants et où sévit la malnutrition, ces ressources peuvent contribuer à améliorer la situation alimentaire et économique, notamment chez les pauvres vivant en milieu rural, ce qui permettrait aux populations locales de faire face aux déficits saisonniers et de garantir un apport complémentaire pendant les périodes où les disponibilités alimentaires sont basses.
4. Les femmes prennent aujourd'hui - et continueront de prendre demain - une part prépondérante dans la production vivrière à partir des ressources alimentaires animales et végétales qu'elles cueillent, ramassent, achètent ou troquent pour compléter les apports alimentaires traditionnels ou pour assurer les besoins alimentaires de leur famille et de leur groupe communautaire. Pour différentes raisons, le potentiel des RANC susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire des ménages n'a cependant pas été exploité. S'agissant de ressources qui par essence sont un élément constitutif des économies locales de subsistance, elles n'ont pas bénéficié de l'attention voulue dans la planification du développement et dans les programmes de développement alimentaire des populations rurales qui en sont tributaires.

5. Le recours aux RANC comme moyen d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique a fait l'objet de nombreux ateliers, séminaires et études entrepris par différents organismes, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et autres organismes de développement. A ce propos, un atelier sur la promotion des aliments traditionnels non conventionnels organisé par la CEA en Novembre 1992 à Douala a permis à quelques experts nationaux et internationaux de la Région de débattre de la question et notamment d'identifier plusieurs types de produits comestibles provenant de la flore et de faune sauvages et semi-sauvages grâce auxquels on pourrait améliorer l'équilibre nutritionnel de certaines catégories de populations dans le continent.

6. Le présent rapport résume en quelque sorte les différentes conceptions et vues sur les liens entre les RANC et la sécurité alimentaire. Il fait la synthèse de toute la documentation de fond sur les divers aspects des RANC basée largement sur les résultats d'une série de recherches et d'études entreprises par la CEA depuis ces 5 dernières années dans le domaine des RANC ainsi que de conclusions et recommandations de l'atelier de Douala en novembre 1992. Ces recherches et études étaient notamment motivées par la conviction que la sécurité alimentaire en Afrique repose avant tout sur l'exploitation rationnelle de toutes les ressources disponibles tout en préservant l'équilibre écologique et avec l'objectif de mettre en évidence les potentiels et limites des RANC dans la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire.

7. Un accent particulier sera mis sur le rôle des femmes africaines en tant que principales responsables de la production et de l'approvisionnement alimentaire des ménages, d'une façon générale et de leur capacité à exploiter les RANC en particulier.

8. L'étude propose également des possibilités d'action et de stratégies destinées à renforcer le développement des RANC et la productivité des femmes dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire par une meilleure gestion de ces ressources et un accès plus facile à celles-ci et aux structures de commercialisation.

II. RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONVENTIONNELLES ET LEUR ROLE DANS LA REALISATION D'UNE SECURITE ALIMENTAIRE AU NIVEAU DES MENAGES

Notion de ressources alimentaires non conventionnelles

9. Par définition, la notion de ressources alimentaires non conventionnelles se réfère à ce qui est "normal" ou "habituel" ou encore "conventionnel" c'est à dire des produits généralement reconnus et acceptés comme aliments dans le contexte des modèles de consommation existants dans un pays, une communauté ou une société donnée. Les expériences ont montré qu'il n'est pas toujours aisé de définir de façon rigoureuses les limites entre ce qui est conventionnel et ce qui ne l'est pas en matière d'alimentation dans la mesure où les "conventions" (généralement non écrites) qui excluent certains produits ou groupes de produits de l'alimentation sont fonction des groupes ou des ensembles sociaux. En les modèles de consommation alimentaire sont déterminés par de nombreux facteurs, notamment culturels, agro-écologiques, socio-économiques mais dépendent également des goûts et préférences des consommateurs et des types

d'aliments disponibles. On n'insistera pas assez sur le rôle des préférences et les habitudes de consommation qui expliquent parfois la distinction très nette des schémas de consommation des ethnies parfois voisines.

10. Enfin et ceci est très important, un aliment ou groupe d'aliments identifié comme étant non conventionnel devient de facto conventionnel aussitôt qu'il est accepté par les consommateurs et qu'il est intégré dans les systèmes alimentaires de la communauté concernée.

11. Depuis des milliers d'années, la connaissance traditionnelle des ressources naturelles s'avère utile pour les populations et les ressources alimentaires non conventionnelles provenant aussi bien de la flore que de la faune, jouent un rôle important dans la réalisation de la sécurité alimentaire au niveau des ménages, en particulier dans les communautés rurales et ce depuis longtemps. Le rôle important qu'elles jouent en ce qui concerne l'apport d'énergie et la fourniture de denrées alimentaires ainsi que l'amélioration de la qualité de la vie des populations rurales, a très souvent, permis à ces populations de survivre aux sécheresses et à la famine. La pénurie de denrées alimentaires devenant plus aiguë en Afrique, il devient impérieux d'élargir la base alimentaire pour répondre aux besoins alimentaires croissants en ayant recours aux ressources alimentaires non traditionnelles plutôt qu'à l'importation massive de denrées alimentaires et à l'aide alimentaire.

12. Il est vrai qu'un grand nombre d'aliments comestibles se trouvent dans les forêts, les champs, les montagnes, les collines, les pâturages ainsi que dans les fleuves, les cours d'eau, les étangs et les lacs. La collecte et le stockage de ressources provenant de plantes sauvages sont un important moyen de lutte contre la sécheresse et l'agriculture marginale en Afrique. Des études indiquent que les populations rurales souffrent moins de malnutrition à cause de leur régime alimentaire plus diversifié, y compris les denrées alimentaires provenant des forêts. Les estimations de la FAO ont révélé qu'au début des années 90, environ 5 millions de personnes dans le monde souffraient de malnutrition et que l'Afrique avait le nombre le plus élevé de personnes sous-alimentées. Ceci est la conséquence des pénuries alimentaires que connaît le continent.

13. Le taux très élevé de sous-alimentation et de malnutrition en Afrique n'est cependant pas lié uniquement à l'insuffisance de la production alimentaire mais également à la mauvaise qualité des aliments consommés eu égard à la valeur nutritive. Dans de nombreux pays africains, en raison des tabous et restrictions alimentaires, les enfants n'ont pas accès à des aliments tels que les oeufs, la viande ou le poisson car ces tabous et restrictions ont tendance à influencer sur les habitudes alimentaires de certaines sociétés. Ils reflètent les valeurs sociales, morales et religieuses de sociétés spécifiques et concernent essentiellement les produits dérivés des animaux domestiques ou sauvages. Ils peuvent être à caractère temporaire ou permanent comme dans le cas des femmes enceintes ou qui allaitent, des enfants avant qu'ils ne soient sevrés et des adolescents avant l'âge de la puberté.

14. Etant donné que la plupart des régimes alimentaires en Afrique ne sont pas variés, l'impact nutritif de ces restrictions sur les groupes vulnérables est considérable car elles entraînent souvent une réduction de la ration d'aliments riches en protéine à un moment où les besoins nutritionnels de ces groupes sont les plus importants (enfance, grossesse et allaitement). Les coutumes, les croyances et les habitudes alimentaires d'une population ou d'une communauté

sont par conséquent importantes dans la planification de toute stratégie alimentaire en particulier, en ce qui concerne l'introduction de RANC dans les régimes des populations cibles.

Importance des RANC dans l'alimentation et nutrition des populations en Afrique

15. Le rôle crucial des RANC lorsqu'il s'agit de combler les déficits alimentaires, en particulier dans les zones régulièrement frappées par la sécheresse et de combler également les déficits nutritifs particulièrement pendant les fluctuations saisonnières, les rend particulièrement importantes et essentielles à la réalisation de la sécurité alimentaire. En outre, elles renferment d'autres possibilités qui accentuent cette importance.

16. L'Afrique possède une faune et une flore abondantes et variées et l'exploitation de celles-ci en tant que sources importantes de protéines en Afrique ou ailleurs remonte à des milliers d'années. La faune et la flore sont une source sûre et durable d'aliments riches en protéines et constituent un appoint inestimable au régime alimentaire de certaines personnes. Elles peuvent jouer un rôle significatif en comblant les déficits en protéines animales dans des zones où les ressources traditionnelles provenant du bétail sont limitées ou dans des communautés où les bestiaux sont utilisés pour la production d'engrais, pour le labourage, comme signe de richesse pour les hommes ou comme dot. Les produits comestibles de la faune provenant aussi bien des animaux sauvages que des animaux domestiques permettent aux populations rurales d'avoir un régime varié et de rompre la monotonie de leur régime alimentaire à des coûts additionnels moindres. Dans ces zones, le ramassage des insectes par les communautés joue un rôle important en particulier lorsque ces insectes, notamment les chenilles, les termites et les larves ont une valeur nutritive permettant d'équilibrer le régime.

17. Les populations rurales tirent de la faune et de la flore une variété de denrées alimentaires, tant en qualité qu'en quantité, et dans de nombreux endroits, de petits rongeurs, des reptiles, des escargots, des insectes et des grands animaux occupent une place prépondérante dans le régime. Dans les pays africains où existe une forte dépendance vis-à-vis des racines et des tubercules, un apport supplémentaire en produits dérivés des animaux est indispensable. Les oeufs, les peaux et les sous-produits sont également des articles commercialisables qui permettent d'améliorer les conditions de vie des populations rurales.

18. La nutrition est un élément important à prendre en considération lorsqu'il s'agit d'approvisionnement alimentaire suffisant. Une base alimentaire étroite peut être extrêmement fragile en particulier si elle est soumise aux fluctuations de la demande et de l'offre que le consommateur ne maîtrise pas. La production et la consommation d'un grand nombre de plantes alimentaires non conventionnelles y compris les ressources provenant de plantes plus ou moins acclimatées ou sauvages, peuvent stabiliser les modes de consommation, réduire la période de pénurie et prolonger la période d'abondance. Les légumineuses et céréales précoces; les fines herbes utilisées comme légumes verts; les plantes vivaces; les racines, les tubercules, les potirons et les courges; les graines oléagineuses et les feuilles comestibles; toutes ces plantes alimentaires peuvent apporter de la variété au régime alimentaire, fournir des aliments nutritifs essentiels, élargir la base alimentaire et assurer ainsi une meilleure nutrition et une sécurité alimentaire accrue.

19. Les ressources tirées des plantes qui s'adaptent parfaitement aux environnements semi-arides et aux régions à pluviométrie irrégulière répondent non seulement à bon nombre des besoins fondamentaux des communautés rurales mais fournissent également des matériaux de construction à faible coût, du bois de chauffage, des ustensiles de ménage et des médicaments traditionnels. Dans les zones forestières et de savanes, elles sont utilisées pour faire des cordes, fabriquer des récipients, des ustensiles de cuisine ou des habits. Elles contribuent à la production alimentaire par le biais de différents mécanismes : elles peuvent enrichir les sols, retenir l'humidité, fournir de l'ombre et servir de brise-vent pour lutter contre l'érosion, fournir du fourrage aussi bien pour les animaux domestiques que pour les animaux sauvages (le fourrage provenant des arbres est d'une importance cruciale pendant la saison sèche lorsque le couvert végétal est desséché), des médicaments pour le bétail et d'échalas pour les plantes. Elles sont utilisées dans la préparation du matériel de chasse et de pêche, dans la construction d'installations de stockage et de palissades ainsi que comme insecticides à base de plantes. Elles représentent en outre une source d'emplois indépendants et de revenu grâce à la fabrication et à la vente de paniers, de fruits et boissons ou à la fabrication de matériel de commercialisation des cultures.

III. CONTRAINTES A LA PROMOTION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONVENTIONNELLES

20. L'autosuffisance alimentaire étant devenue un sujet de préoccupation pour les responsables africains de l'agriculture, des approches en matière de programmes agricoles et alimentaires et des stratégies en matière de nutrition ont été adoptées. Les politiques agricoles visaient à assurer une exploitation et une utilisation optimales des ressources existantes à de faibles coûts, abordables pour tous. A cet égard, on s'est intéressé aux RANC provenant aussi bien de la flore que de la faune comme composante de l'offre alimentaire donc comme contribution potentielle importante aux efforts visant à réduire la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de l'aide alimentaire et des denrées alimentaires importées.

21. Toutefois peu d'efforts ont été déployés pour incorporer ces ressources dans les programmes de développement agricole et alimentaire dans le but d'optimiser ce potentiel afin de combler le déficit nutritionnel et promouvoir la réalisation des objectifs en matière de sécurité alimentaire en Afrique et leur promotion se heurte à un nombre d'obstacles qui relèvent à la fois des facteurs liés à la nature même des RANC et aux structures socio-économiques et politiques existantes.

Négligence de la part des pouvoirs publics

22. Les RANC n'ont pas bénéficié d'une reconnaissance officielle car leur utilité n'a été soulignée que dans la mesure où elles sont considérées comme "aliments pour la période de soudure" ou denrées alimentaires pour "combler le déficit nutritionnel"; elles sont considérées comme des cultures vivrières et non comme des cultures de rente, comme des cultures de femmes et non comme des cultures de famille. Leur valeur nutritive a souvent été sous-estimée bien que l'on ait constaté que beaucoup d'entre elles contiennent plus d'éléments nutritifs que

les espèces cultivées ou dans le cas de la faune que les espèces domestiquées. Même dans le cas où elles fournissent des revenus supplémentaires et génèrent les recettes en devises dont on a un grand besoin, la majeure partie des échanges demeurent au niveau local et ne se font pas sur une base commerciale, échappant ainsi à l'attention des décideurs et des planificateurs. Elles ont été oubliées ou alors délibérément négligées.

23. Suite à la mise en oeuvre de programmes de redressement économique mettant l'accent sur la production de cultures de rente, la production de cultures vivrières a bénéficié d'aucune attention dans les programmes de développement agricole dans la plupart des pays africains. Elles sont en outre demeurées largement invisibles pour ce qui est de la reconnaissance officielle par les gouvernements locaux qui s'intéressent essentiellement aux denrées alimentaires commercialisables; en conséquence, elles ont bénéficié d'un soutien officiel peu significatif, que ce soit au niveau des politiques de fixation des prix de l'Etat, ou au niveau des organismes de recherche et de vulgarisation ainsi que des mécanismes de commercialisation existants.

Absence d'information

24. Il est vrai qu'avec les différents séminaires, ateliers et études, on dispose d'une information sur les conditions requises pour la culture de nombreuses denrées alimentaires non traditionnelles, sur leur rentabilité et la marge dont on dispose pour les améliorer; toutefois, cette information n'est généralement pas largement diffusée; les activités existantes relatives à leur promotion sont rarement coordonnées et ne bénéficient généralement pas d'un appui institutionnel.

25. L'information disponible sur les pratiques alimentaires de groupes de population, notamment leurs habitudes alimentaires et les perceptions qu'elles ont des denrées alimentaires (si nécessaire pour comprendre la situation locale en matière d'alimentation et de nutrition ainsi que son évolution) manque d'uniformité car elle a été recueillie par des chercheurs en sciences sociales ou des biologistes, en particulier des anthropologues et des ethno-botanistes qui se penchent sur des groupes de population spécifiques plutôt que sur les aliments locaux et la situation nutritionnelle au niveau local.

26. En dépit du travail accompli dans le domaine de la recherche, dans le cadre d'études, d'ateliers et de séminaires concernant l'utilisation et la valeur nutritive des RANC en vue de la sécurité alimentaire, la diffusion des conclusions et des recommandations a été strictement limitée aux zones dans lesquels se sont déroulées ces activités.

27. L'information sur les conclusions relative aux RANC et visant à sensibiliser les responsables et les décideurs, ne contient généralement pas suffisamment de données sur l'impact d'une réduction de la consommation de ressources alimentaires non traditionnelles sur le régime alimentaire des populations.

28. Il y a un manque d'information concernant l'importance économique des RANC, en particulier l'équivalent en espèces de leur contribution indirecte à la sécurité alimentaire des ménages. La majeure partie du savoir-faire local relatif aux ressources alimentaires non

traditionnelles, en particulier concernant la récolte, le traitement et la préparation, se perd avec l'évolution des modes de vie et la disparition des personnes âgées dans les villages.

Changement dans les habitudes alimentaires et mauvaises perceptions au niveau des consommateurs

29. Suite à l'urbanisation rapide, à l'importante aide alimentaire pendant la crise alimentaire et à l'importation continue de denrées alimentaires, les préférences alimentaires des populations locales dans de nombreux pays africains ont été tellement marquées par les habitudes alimentaires européennes que la demande de denrées alimentaires non conventionnelles accuse une baisse. La concurrence des denrées alimentaires importées qui jouissent d'une préférence marquée sur les marchés urbains risque d'empêcher la création de marchés pour les denrées alimentaires non traditionnelles.

30. Le manque d'éducation des consommateurs concernant la valeur nutritive des ressources alimentaires non traditionnelles a fait que certaines d'entre elles sont considérées comme des aliments pour les pauvres. En fait, l'importance des ressources alimentaires non traditionnelles a été sous estimée dans les programmes d'éducation nutritionnelle qui encourageaient l'utilisation de denrées alimentaires qu'il fallait importer puisqu'elles n'étaient pas disponibles dans la région. Ceci a entraîné un changement dans les perceptions alimentaires des populations locales ainsi que la destruction de bonnes habitudes alimentaires traditionnelles.

Disponibilité, accès et utilisation limités

31. La disponibilité de certaines cultures qui sont la plupart du temps saisonnières et irrégulières de même que la consommation de la plupart des ressources non traditionnelles tirés des plantes fait qu'il est difficile de déterminer la valeur et la quantité d'une récolte particulière; (ceci a bien entendu été réalisé dans le cas des ressources animales dans certains pays). En conséquence, l'importance et la contribution de ces cultures eu égard à la quantité et à la valeur ne peuvent être obtenues.

32. Plusieurs facteurs peuvent entraîner une non-disponibilité ou une disponibilité réduite dans certaines zones; il s'agit notamment :

- du déboisement provoqué soit par une production extensive de cultures de rente ou par la production de bois de chauffage pouvant entraîner la destruction de ressources forestières inestimables (plantes médicinales par exemple), et de plantes utiles, en particulier celles provenant des arbustes et des arbres (épices, plantes servant de condiments, etc.);
- de la dégradation des ressources naturelles qui peut influencer sur l'habitat de certaines espèces sauvages;
- de la surexploitation d'un produit déterminé qui peut entraîner un amoindrissement de l'offre et,

- du caractère peu approprié des techniques de production qui peut être à l'origine des faibles niveaux de rendement ou même de la destruction des plantes par exemple, la récolte du vin de palme ou l'utilisation du coeur de palmier).

Insuffisance des techniques post-récolte

33. Des techniques sont requises pour empêcher les pertes après-récolte. L'absence de techniques appropriées de traitement, de conservation et de stockage limite la contribution potentielle des RANC au régime des ménages dans la mesure où certaines espèces ne sont pas comestibles telles quelles et dans la mesure où de nombreuses denrées alimentaires forestières, étant périssables, ne peuvent être consommées que pendant une période limitée de l'année. Ceci peut être un obstacle majeur à leur commercialisation et à la possibilité qu'elles ont de générer des revenus.

Commercialisation peu appropriée

34. Des pratiques peu appropriées en matière de récolte et de manipulation engendrent souvent une qualité mauvaise et irrégulière qui peut représenter un obstacle majeur à une bonne commercialisation. L'absence de normes en matière de qualité et de contrôles y relatifs limite également l'exploitation commerciale et les possibilités en matière d'exportation de certains produits comme les champignons sauvages, ce qui a pour effet des prix faibles et la clôture des marchés (les champignons traités par des méthodes traditionnelles ne sont pas uniformes et ne sont généralement pas bien nettoyés, en outre les techniques de déshydratation leur donnent un goût d'aliments fumés et une couleur noire qui découragent des clients potentiels).

35. Aucun effort n'a été déployé pour commercialiser, même au niveau local, les denrées alimentaires non traditionnelles sous une forme qui pourrait promouvoir leur consommation en dehors des ménages ruraux, ce qui rend nombre d'entre elles très peu attrayantes pour les consommateurs. Les efforts visant à commercialiser les denrées alimentaires non traditionnelles ont très souvent amené des personnes aux moyens très modestes à s'en détourner.

Problèmes de transport

36. La plupart des plantes alimentaires non conventionnelles poussent en formations très dispersées, par exemple le palmier sauvage, le caroubier, l'arbre à beurre, le baobab et bien d'autres; les fruits devant être cueillis ou rassemblés, l'absence de moyens de transport, (routes, voies de desserte, brouettes ou autres moyens) entraîne un surcroît de travail pour les femmes qui sont chargées de faire la collecte. Dans les zones rurales, ce sont les femmes qui portent tout: eau, bois de chauffage, intrants agricoles, produits alimentaires, fourrage, excédents agricoles destinés au marché. Chaque jour, elles marchent pendant de longues heures lourdement chargées pour aller aux champs, faire la corvée d'eau et aller au marché.

Problèmes d'identification

37. Du fait de la diversité ethnique au sein d'un même pays et parfois d'une même localité, les noms de plantes et parfois d'animaux varient d'une localité à l'autre et d'un pays à l'autre. Cette situation rend difficile dans une large mesure l'identification des ressources alimentaires non traditionnelles par leur nom quand on veut les étudier hors de leur localité ou pays d'origine.

IV. ROLE DES FEMMES DANS L'ALIMENTATION ET NUTRITION DES MENAGES

Les femmes dans le secteur agricole

38. Depuis l'aube des temps, les femmes ont toujours été productrices de biens alimentaires. Elles ont cultivé les légumes et céréales nécessaires à l'équilibre alimentaire. Elles se sont occupées de petits élevages (volailles et petites productions animales); elles ont cueilli des fruits, des noix et des plantes fourragères, ont procédé à leur séchage ou les ont transformés en agents conservateurs, sauces, jus et médicaments. Tout cela existe encore aujourd'hui.

39. Dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, les femmes représentent encore aujourd'hui, selon différentes études, 50 à 90% de la main-d'oeuvre agricole et participent à hauteur de 50 à 80% de la production vivrière en Afrique. C'est ainsi qu'au Burkina Faso et au Mali, la population féminine active employée dans l'agriculture est respectivement de 93 et 78%. Pour les ménages et les groupes communautaires vivant dans un environnement agro-écologique aussi fragile, marqué, en outre, par l'ampleur de la pauvreté rurale, les activités productives des femmes constituent une contribution majeure et déterminante à la survie des populations. Au Rwanda également, 60 à 80% des activités agricoles sont menées par les femmes qui fournissent 44% des besoins des ménages.

40. En milieu rural, les femmes africaines assurent au moins 50% de la production vivrière. Elles participent à l'ensemble des activités agricoles, y compris l'éclaircissage, le désherbage, la fertilisation et les récoltes. Dans un document de synthèse de la Banque mondiale, daté de 1990, où figure une monographie concernant les services de vulgarisation agricole pour les paysannes en Afrique, on peut lire : "dans l'Etat d'Imo (Nigéria), la contribution des femmes à la production vivrière et aux travaux domestiques est plus importante que celle des hommes. On estime que plus de 95% des femmes en milieu rural exploitent de petites parcelles de terre. Ce sont elles qui assument les contraintes quotidiennes de la subsistance de la famille.

41. Selon les bilans établis dans le domaine de la vulgarisation agricole, les femmes accomplissent quasiment l'ensemble des opérations culturales de production vivrière. Il s'agit des opérations de défrichage, de brûlis, de billonnage/remblayage, de plantation, de fertilisation, de désherbage, de récolte, de stockage, de transformation et de commercialisation. Les femmes ont également pour responsabilité de cultiver de petits vergers et utilisent pour cela les déchets ménagers." Dans les activités d'élevage, les femmes sont parfois chargées de tâches auxiliaires importantes telles que la traite et la transformation du lait, la collecte du fourrage, le séchage

du fumier pour la combustion, et les soins aux animaux malades. Dans les groupes communautaires s'adonnant à l'agriculture, les femmes prennent également soin des petits ruminants et de la volaille.

42. Etant chargées de se procurer la nourriture pour la consommation familiale, les femmes jouent un rôle de premier ordre dans la sécurité alimentaire. La responsabilité des femmes chefs de ménage, qui souvent comptent parmi les plus pauvres, est largement reconnue, mais on accorde souvent moins d'importance aux femmes mariées qui, elles également, ont la responsabilité première de cultiver ou d'acheter des produits alimentaires. Dans de nombreux cas, elles sont chargées de l'approvisionnement quotidien en denrées alimentaires, notamment les légumes et légumineuses dont la valeur nutritive est très importante. Les compléments de revenu générés par les femmes vont directement à l'amélioration du régime alimentaire de la famille alors que les hommes ont plutôt tendance à consacrer les revenus complémentaires à l'achat de biens de consommation ou à des dépenses de prestige.

Les femmes et les ressources alimentaires non conventionnelles

43. La sécurité alimentaire des ménages repose dans une très large mesure sur un approvisionnement vivrier durable. Fort heureusement, un certain nombre de RANC sont disponibles tout au long de l'année et il a été démontré qu'une grande partie d'entre elles sont de qualité nutritive supérieure aux ressources alimentaires traditionnelles. Les femmes contribuent de façon déterminante à assurer la disponibilité de RANC tout au long de l'année sur une base durable. Elles le font soit par des achats directs grâce aux revenus générés par leurs activités agricoles ou par d'autres méthodes, parfois éprouvantes.

44. C'est ainsi que dans les exploitations agricoles de la forêt ombrophile du Sud-Est du Nigéria, les fermiers ont développé les cultures maraîchères qui permettent, par la multiplicité des produits obtenus de diversifier la production alimentaire sur une base durable grâce à la combinaison d'espèces plus ou moins précoces tels que l'igname, le manioc, le taro, la banane, le maïs, le gombo, la courge, le melon, les légumes-feuilles, et une variété d'arbres et d'arbustes dont une soixantaine fournissent des produits alimentaires. Ainsi, il est possible d'assurer un régime alimentaire équilibré mais également de réduire le recours au stockage à un moment où les pertes post-récoltes sont élevées.

45. Dans les zones semi-arides de Namibie (Ovambo), marquées par une faible diversité des plantes alimentaires sauvages et des fruits comestibles et par une courte saison de disponibilité des épinards, les conditions de stockage alimentaire en prévision des périodes de famine sont bonnes. En milieu sec, il y a très peu de facteurs favorisant les moisissures ou les infestations d'insectes. Dans ces régions, le séchage des épinards sauvages (omludi) est une pratique courante; ceux-ci sont séchés et stockés pour la consommation future; les tourteaux d'épinards secs (omvanda) sont confectionnés à partir de plantes éphémères telles que la "omhuger" qui pousse sauvagement dans les champs cultivés.

46. Dans d'autres régions, comme en Somalie, les plantes végétales sauvages sont cueillies pour la consommation familiale ainsi que pour la commercialisation. Elles permettent de préparer des plats succulents qui, pour les pauvres remplacent avantageusement la viande. Les

feuilles sont séchées et stockées dans des sacs ou des boîtes métalliques. Elles sont parfois réduites en poudre, ce qui allonge les délais de consommation. Par ces méthodes, il est possible, tout au long de l'année, d'assurer la disponibilité de produits alimentaires de substitution très importants.

47. En basse Casamance au Sénégal, par exemple, après la récolte du riz et lorsque les femmes sont moins occupées avec les travaux champêtres, des groupes de femmes préparent le *netetou* connu également sous les noms de *kenda*, *dawadawa* ou *soumbara* dans différentes parties de l'Afrique de l'Ouest, à partir du *nééré*, mis à leur disposition par les fournisseurs. Le *nééré* pousse dans les savanes de l'Afrique de l'Ouest. Les racines de cet arbre plongent profondément sous terre à la recherche d'eau souterraine, lui permettant de fournir une récolte annuelle suffisante même pendant les années de vaches maigres où les plantes herbacées et les cultures ne peuvent pousser. Il s'agit d'une denrée alimentaire riche en protéines, vitamines et matières grasses, qui peut se conserver pendant plus d'une année sans réfrigération et que l'on ajoute aux soupes et aux bouillies tandis que le péricarpe riche en vitamine C est consommé par les enfants tel quel ou sous forme de boisson. Les chiffres relatifs à la production annuelle sont difficiles à obtenir dans la mesure où ils ne concernent pas les échanges commerciaux ordinaires; on estime néanmoins que plus de 200 000 tonnes sont recueillies annuellement pour être transformées rien que dans la partie occidentale du Nigéria. La transformation qui est essentiellement manuelle est à la fois difficile et longue. La rémunération pour ce travail est insignifiante (1500 francs CFA) et les femmes qui ne sont pas payées immédiatement doivent attendre quelquefois jusqu'à un an, le temps que le produit soit vendu.

48. La production de beurre de karité est un autre exemple des activités entreprises par les femmes pour générer des revenus sur une base régulière. Le traitement du beurre de karité fournit 60% des recettes en espèces pour les femmes de la savane et du sahel dans certaines parties du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée, du Togo, du Bénin, du Ghana, du Nigéria et de la République centrafricaine. Cette plante à usages multiples pousse à l'état sauvage et les efforts déployés pour l'acclimater n'ont pas abouti. La collecte des graines est difficile dans la mesure où les arbres poussent de façon sauvage sur de grandes étendues et où la présence de serpents dans les branches représente un risque supplémentaire. Les produits dérivés du karité peuvent être utilisés comme denrées alimentaires, médicaments, dans les produits cosmétiques, dans la margarine et dans la confiserie (comme produits de remplacement du beurre dans les chocolats). La collecte est difficile car il faut parcourir de grandes distances et la transformation en huile par les méthodes traditionnelles est souvent difficile, longue et inefficace (15% seulement pour le taux de rendement à l'extraction); très souvent, les femmes ont été obligées de vendre les graines à des usines à des prix très bas en raison du faible niveau de leur propre production. L'huile est utilisée pour la cuisine dans des pays comme le Mali et le nord du Ghana où elle représente la principale source d'huile comestible. Le karité renferme d'énormes potentialités en tant que produit d'exportation vers l'Europe et les Etats-Unis où la demande est forte pour des usages divers comme la production de margarine, les produits cosmétiques, la confiserie etc.

49. La production de poissons est un domaine où les femmes jouent un rôle considérable en assurant la disponibilité d'une denrée alimentaire riche en protéines et ce, sur une base régulière. Les femmes jouent un rôle actif dans de nombreuses industries de la pêche, essentiellement dans les coulisses et la majeure partie de leur contribution passe généralement inaperçue. Dans

plusieurs villes et villages ruraux où l'on pratique la pêche artisanale, les femmes assument la plupart des tâches qui permettent aux hommes de pêcher et d'être rémunérés pour cette activité. Partout où sont pratiquées les méthodes traditionnelles de conservation du poisson (fumage, salaison, séchage, fermentation ou combinaison de deux ou trois de ces méthodes), les femmes jouent un rôle de premier plan ou d'appoint pour aider à traiter les produits des prises exceptionnelles, les petites quantités pour la consommation familiale et la vente aux voisins.

50. L'exploitation du baliste (*Ballistes capriscus*) dans la région d'Elmina à l'Ouest du Ghana, exemple d'adaptation des femmes à un problème écologique, fournit en outre un complément nutritif peu coûteux au régime alimentaire, sur une base continue. Les changements écologiques dans la région ont entraîné un accroissement considérable des bancs de balistes et une baisse brutale de la prise de poissons plus recherchés. Plein d'arêtes avec un goût amer et une peau dure, le baliste était souvent rejeté par les pêcheurs ou vendu bon marché aux pauvres. La situation s'étant détériorée dans l'industrie de la pêche, les femmes ont fini par mettre au point un système rapide de vidage et de saumurage; elles ont appris à enlever la peau dure et à conserver le baliste grâce à une méthode originale en vue de son stockage et de son transport. Ce poisson est actuellement vendu partout au Ghana et d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest ont commencé à appliquer le procédé d'Elmina.

51. Ces quelques exemples concrets d'activités des femmes africaines pour assurer la disponibilité durable des denrées alimentaires à partir des RANC directement ou grâce à des recettes découlant d'activités liées aux denrées alimentaires, quelquefois dans des conditions extrêmement difficiles, prouvent que les femmes peuvent jouer un rôle encore plus important dans la production et l'utilisation de RANC en Afrique si les obstacles auxquels elles se heurtent sont levés et si des efforts sont déployés pour promouvoir leurs activités dans ce sens.

Contraintes à la productivité des femmes dans l'agriculture et à leurs activités dans le secteur non structuré

52. Etant donné qu'il incombe au premier chef aux femmes d'assurer la production vivrière et de veiller à la sécurité alimentaire du ménage, domaines auxquels le programme peut apporter une importante contribution en Afrique, elles ont des contraintes spécifiques qui les empêchent de jouer pleinement leur rôle en exploitant dans la mesure du possible les RANC et en les utilisant judicieusement. Ces contraintes expliquent la faible productivité des femmes. Dans l'agriculture, elles utilisent peu d'instruments et de techniques modernes, ce qui revient à dire que les investissements sont minimes ou nuls. Elles ne disposent pas de moyens de production permettant d'accroître la productivité et le rendement. En outre, pour accroître la part des RANC dans la sécurité alimentaire du ménage, les femmes travaillent dans le secteur non structuré où elles sont majoritaires et se trouvent aux prises avec d'autres problèmes. Il s'agit là de contraintes qui entravent l'accroissement de la production des femmes, ont des incidences sur le type, la qualité et le volume de celle-ci, contraintes qu'il convient de lever si on veut que les femmes assurent la sécurité alimentaire dont l'Afrique a un grand besoin.

53. L'Etat ne reconnaissant pas officiellement l'existence du secteur non structuré, en dépit de la contribution de ce dernier à l'économie nationale, il n'y a pas eu de politiques préconisant la prise en compte des besoins et de préoccupations de celui-ci dans les plans de développement

nationaux. Par exemple, le manque d'infrastructure est un important facteur qui empêche le secteur de se développer. Les autorités pourchassent les vendeurs ambulants qui ne peuvent pas obtenir l'autorisation.

54. La faiblesse du niveau d'études des femmes limite leur aptitude à assimiler l'information relative à la gestion et aux techniques, un facteur qui a une grande importance sur le choix d'une activité dans le secteur, le type de biens à produire et la capacité de gain. Par ailleurs la plupart des femmes reçoivent leurs premiers capitaux d'amis de la famille ou de prêteurs et le montant de ceux-ci est en général faible, ce qui limite les activités et a des incidences sur la qualité et le type d'équipement qui sera initialement mis en place. La faiblesse des capitaux empêche les opérateurs d'utiliser de meilleurs outils et techniques de production et de maîtriser le flux de matières premières pour réduire les délais qui entravent la croissance de leurs activités. Elle crée d'énormes problèmes et est à l'origine du cercle vicieux faiblesse de l'épargne-faiblesse des investissements-faiblesse de la production-faiblesse de l'épargne.

55. La faiblesse du niveau d'études des opérateurs économiques a pour effet de concentrer leurs activités dans des secteurs qui ne requièrent pas un niveau élevé pour ce qui est des connaissances et de la technologie (par exemple, collecte de noix de palmier ou de néré). Bien que dans nombre d'activités du secteur non structuré, on n'utilise pas d'outils qui nécessitent beaucoup de capitaux, le recours à la technologie améliorée contribuerait à la qualité des biens et des services et à accroître les revenus.

56. Une bonne gestion des activités du secteur est, il va sans dire, une condition préalable au développement de celui-ci. Nombre d'entrepreneurs ne tiennent pas de comptabilité et tendent, dans une large mesure à confondre les revenus de l'entreprise et leurs propres revenus. Le fait de ne pas tenir de comptabilité, de ne pas tenir compte d'importantes informations sur le marché et d'autres données, ainsi que de la situation du marché pour leurs services et leurs produits se traduit par une grande disparité entre les prévisions de vente et les ventes effectives. Il faut donc entendre par l'expression "faiblesse des capacités de gestion" que les entrepreneurs n'ont pas suffisamment de compétences techniques pour assurer la gestion et s'adapter aux nouvelles situations de façon à en tirer profit.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Conclusions

57. On ne peut assurer durablement la sécurité alimentaire des ménages en Afrique qu'en utilisant dans la mesure du possible les ressources actuelles à un coût à la portée de tous. Certes, l'agriculture de subsistance peut couvrir suffisamment les besoins en vivres de la plus grande partie de la population, mais elle ne pourra pas répondre comme il convient aux besoins nutritionnels car, en Afrique, la plupart des régimes alimentaires ne sont pas diversifiés: ils sont surtout composés d'aliments riches en glucides. Pour assurer un équilibre nutritionnel, on a envisagé d'exploiter et d'utiliser les RANC.

58. Il s'agit là de produits qui proviennent des ressources naturelles disponibles (plantes et animaux) qui font partie des écosystèmes locaux ou sont compatibles avec ceux-ci. Ils permettent d'élargir la base des ressources alimentaires et de diversifier le régime alimentaire. Si on les exploite pleinement, ils permettraient aux ménages d'assurer leur sécurité alimentaire et d'accroître leurs revenus

59. Les femmes qui jouent un rôle important dans la production vivrière, en particulier dans l'agriculture de subsistance, en tant que productrices sont chargées d'assurer la sécurité alimentaire du ménage. Depuis longtemps, elles utilisent les RANC pour satisfaire les besoins nutritionnels, alimentaires de leur famille et de leur communauté afin d'assurer la sécurité alimentaire de celles-ci. Pour ce faire, ne disposant pas des moyens de production nécessaires, elles ont souvent adopté divers moyens pour assurer un approvisionnement régulier pendant toute l'année. Par conséquent, elles peuvent exploiter et utiliser, dans la mesure du possible, les RANC pour assurer la sécurité alimentaire des ménages dans la plupart des pays africains.

60. Il n'en reste pas moins que les ressources alimentaires non traditionnelles demeurent dans une large mesure inexploitées et qu'on n'a pas fait grand-chose pour les intégrer aux programmes de développement concernant l'agriculture et l'alimentation en raison des contraintes qui limitent leur exploitation et qu'il convient de lever. Il faudra également prendre les mesures complémentaires qui permettront aux femmes de jouer un rôle plus important dans la promotion des RANC et de les appliquer aux niveaux du ménage et du pays.

Recommandations

61. Les recommandations relatives aux politiques et aux stratégies concernant l'exploitation, l'utilisation et la promotion des RANC pour améliorer la sécurité des ménages doivent nécessairement porter sur les trois points suivants, à savoir (a) la question des ressources alimentaires non traditionnelles proprement dites, (b) la question des femmes qui sont les principaux acteurs dans la production et l'utilisation de denrées alimentaires pour assurer la sécurité alimentaire et (c) la réalisation d'activités pour encourager, dans la mesure du possible, l'utilisation des RANC.

a) *Promotion des Ressources Alimentaires non Conventionnelles*

Reconnaissance officielle

62. Le changement passe par l'appui au niveau des politiques. C'est pourquoi, il faut que les décideurs et les personnes intéressées reconnaissent l'utilité des ressources alimentaires non traditionnelles et en tiennent compte dans leurs programmes et leurs plans de développement. Il faudrait également reconnaître pleinement l'utilité de ces ressources et y mettre l'accent dans les livres d'enseignement et les programmes de vulgarisation, en particulier dans le domaine de la nutrition.

Collecte des information pertinentes

63. Il faut assurer la collecte des informations, en particulier en ce qui concerne les pratiques liées à l'alimentation telles que les habitudes alimentaires et la place des ressources alimentaires non traditionnelles dans le régime alimentaire au niveau local; les informations sur l'incidence que la non-consommation de celles-ci ont sur la nutrition sont également importantes;

- i) il faudrait analyser les documents pertinents aux niveaux national et international et en assurer une large diffusion;
- ii) il convient d'assurer au niveau local la collecte de l'information en particulier en ce qui concerne les préférences alimentaires, les mécanismes permettant de passer la période de soudure, les stratégies d'achat et les possibilités de création de revenu;
- iii) il faudrait faire largement connaître les études, les décisions prises à l'issue d'ateliers et de séminaires et les conclusions des travaux de recherche en particulier aux décideurs et aux institutions de développement;
- iv) il faudrait également disposer d'informations permettant d'évaluer directement l'importance que la population attache aux ressources alimentaires non traditionnelles et l'intérêt qu'elle leur porte ainsi que d'informations indiquant le volume de la consommation des ménages;
- v) avant de mettre en oeuvre un programme relatif aux ressources alimentaires non traditionnelles, il convient de disposer d'informations de base sur la façon dont la population gère et utilise le gibier pour son alimentation, et dans le cas des plantes alimentaires, il convient également de faire le point de la situation en ce qui concerne les données et les informations sur les plantes sauvages comestibles pour recenser celles qui présentent un intérêt aux plans nutritionnels et économiques et celles qui sont largement consommées. Pour ce faire, le recours aux expériences et connaissances populaires est d'une grande utilité;
- vi) il faudrait établir aux niveaux national, sous-régional et régional un recueil (ou glossaire) des ressources alimentaires non traditionnelles comportant des images et photos pour reconnaître les diverses plantes et trouver une solution au problème des appellations.

Accroissement des réserves

64. Il faut améliorer les techniques de production et d'exploitation afin d'assurer la durabilité et d'accroître les rendements. Une de ces techniques consiste à planter les espèces locales présentant un intérêt au plan nutritionnel et à acclimater les espèces sauvages pour assurer un approvisionnement plus sûr et plus durable. On peut mettre en pratique cette technique dans le jardin potager où les espèces sauvages, en particulier les arbres et les arbustes peuvent faire partie des cultures. Les jardins potagers sont d'autant plus importants qu'ils peuvent améliorer dans une large mesure l'approvisionnement des ménages.

65. Bien que les agronomes soient en général formés pour promouvoir la production de cultures vivrières et de cultures de rapport et soient en contact direct avec les agriculteurs, les agents de vulgarisation sont bien placés pour améliorer l'approvisionnement en vivres et le régime alimentaire des ménages en encourageant l'aménagement de jardins potagers. C'est pourquoi il faudrait former des agents de vulgarisation pour trouver des solutions à des problèmes tels que la malnutrition ainsi que la production animale. Ils peuvent encourager, le cas échéant, les communautés à produire non seulement pour la vente mais pour la consommation.

66. Nombre de légumes et de fruits qui poussent à l'état sauvage sont régulièrement utilisés comme aliments mais ne sont pas cultivés. Il convient maintenant de les acclimater ou de les cultiver pour les préserver et accroître les réserves; dans les programmes d'acclimatation, il faudrait tenir compte de la valeur nutritive des produits et des pratiques ethno-botaniques dans les zones visées. A cette fin, il serait opportun de renforcer les travaux de recherche actuelle sur l'acclimatation des espèces sauvages ainsi que les travaux qu'on a déjà entrepris dans certains pays où on a recensé des plantes sauvages prometteuses.

67. Les autres stratégies visant à améliorer l'accès aux réserves et à mieux utiliser les ressources alimentaires tirées des plantes sauvages pourraient comprendre, notamment, la mise au point de nouvelles semences, l'accroissement du stock semencier grâce à la multiplication des semences, l'amélioration du stock semencier, la mise en place d'un système de crédit pour l'achat de semences et de matériel agricole.

68. En ce qui concerne les ressources alimentaires non traditionnelles, il faudrait s'efforcer d'accroître le nombre et la prolificité des espèces les plus prisées et les plus consommées des grands animaux, des rongeurs ou des escargots afin de trouver une solution au problème de la surexploitation des espèces sauvages.

69. On a déjà procédé à des expériences dans ces domaines, en particulier en créant de nouvelles espèces grâce à l'élevage et à la domestication des animaux sauvages. Des programmes ont été mis en place dans certains pays en Afrique australe et orientale et plus récemment en Afrique occidentale. Il ressort des expériences que le problème de la garde de ces animaux est d'autant plus simple que ces derniers ont beaucoup moins besoin de services de santé et d'eau que les animaux domestiques. Toutefois, il convient de noter que l'élevage ou la domestication d'animaux sauvages coûtent en général plus cher du point de vue du travail et du capital et n'est peut-être pas à la portée de nombre de ruraux.

70. L'élevage d'agoutis (*Trynomys swinderranus*), dont la demande est forte, se développe de plus en plus au Ghana où nombre de personnes -des citadins et des ruraux de toutes conditions- qui en ont appris les techniques ont commencé à élever ces animaux. Grâce au programme bénino-allemand d'élevage d'agoutis, le Bénin a acquis dans ce domaine une solide expérience qui lui a permis de servir de centre pilote pour l'expérimentation de l'élevage de ces animaux dans d'autres pays africains.

71. L'élevage d'escargots est également de plus en plus pratiqué en Afrique centrale et occidentale, en particulier en Côte d'Ivoire; ce type d'élevage s'est développé dans d'autres pays africains et devrait être encouragé car il s'agit d'une activité qui fait l'objet d'un commerce florissant au niveau international.

72. Il faudrait accroître le volume de l'approvisionnement des centres de consommation et en assurer la régularité, par exemple, un accroissement de la quantité de viande de brousse et d'insectes destinés à l'alimentation implique qu'il faut améliorer et mieux organiser les systèmes de production, de collecte et de distribution. Des facilités de crédit devraient être accordées aux entrepreneurs pour leur permettre de mettre en place les infrastructures de commercialisation de la viande de brousse qui conviennent.

Amélioration de la technologie post-récolte

73. L'adoption de techniques appropriées de stockage, de préservation et de traitement ou l'amélioration de celles-ci permet d'accroître la consommation des ménages et de générer d'autres ressources. Le recours à la technologie améliorée pourrait améliorer, aux plans économique et social, le traitement et la qualité des produits.

74. Au cours du traitement, il faudrait veiller à la qualité et à la salubrité des aliments et s'assurer que les produits destinés à la vente sont conformes aux normes en vigueur. Il faudrait envisager le traitement et la préservation à différents niveaux: industrie familiale et industrie alimentaire ; le traitement au niveau des ménages devrait être effectué dans le voisinage ou aux environs immédiats de celui-ci pour créer des emplois sur place et apporter de la valeur ajoutée.

75. Outre les méthodes de stockage à sec, des techniques bon marché et efficaces permettant de réduire en pâte les fruits ou les graines, de sécher rapidement les récoltes de lutter contre les infestations par les insectes et de traiter la contamination microbologique devraient être adoptées.

76. Il faudrait encourager la mise au point de techniques appropriées pour faire de la matière première des produits prêts à la consommation pour les populations urbaines car il s'agit là d'un moyen essentiel de promotion de ces produits. A cette fin, des techniques simples de transformation des produits en confiture, gelée, boissons et concentrés de protéines tels que l'agbono, déjà utilisé pour la préparation de la soupe dans la plupart des pays d'Afrique occidentale devraient être mises au point et diffusées. Des méthodes simples de préservation telles que la salaison, le séchage ou le fumage afin de prolonger la durée de conservation de la viande, d'en améliorer le goût et la qualité devraient être développées et vulgarisées.

Rationalisation des systèmes de commercialisation

77. Les systèmes actuels devraient être rationalisés et des stratégies devraient être élaborées d'achat permettant aux personnes chargées de la collecte, par exemple aux femmes qui font la collecte du karité au Sahel, d'être dûment rémunérées et aux consommateurs de payer un prix raisonnable. Le transport constitue un important élément dans la commercialisation. Les coûts élevés ont pour effet de rendre inefficace le système de distribution. Par conséquent les pouvoirs publics devraient s'efforcer d'améliorer, le cas échéant, l'état des routes ou en construire quelques-unes, de rendre le transport sûr, de mettre à disposition l'essence et les pièces de rechange, et de réduire, dans bien des cas, le nombre de pots-de-vin à payer sur les routes.

b) *Subvenir aux besoins des femmes pour l'exploitation et l'utilisation des RANC*

78. Pour les femmes vivant en milieu rural, les besoins les plus importants en matière d'exploitation et d'utilisation des RANC concernent les domaines suivants : i) les économies de main d'oeuvre, ii) la transformation des produits alimentaires et iii) la conservation et le stockage des denrées alimentaires.

En conséquence :

79. Il y a lieu de promouvoir et d'introduire des techniques permettant de réduire au minimum les tâches peu productives des femmes et d'atténuer les corvées ménagères telles que:

- la mise en place de systèmes d'adduction d'eau en zone rurale, d'installations légères pour le transport de l'eau, du bois, des produits agricoles et autres;
- la mise en place d'équipements agricoles à haut rendement tels que les moulins, d'équipements de traitement des récoltes, de fours économes en énergie, d'équipements ménagers et de cuisine et d'installations de stockage).

80. Tout cela permettra de faciliter la tâche des femmes qui pourront alors se consacrer aux activités de production des RANC.

81. Les gouvernements devraient créer et, dans une première étape, financer des coopératives qui prendraient en charge les activités spécifiques menées par les femmes dans le domaine de la production de RANC, assurer des services de vulgarisation des nouvelles techniques et former les femmes à leur utilisation, leur maintenance et à leur rentabilité potentielle (exemple élevage de canards, production avicole, petit élevage animal, production végétale, brassage des bières, activités artisanales). Ainsi, les femmes pourront créer leurs propres entreprises génératrices de revenus, améliorer leur stabilité financière et réduire leur dépendance à l'égard d'un marché agro-industriel du travail très fluctuant. Les femmes devraient également pouvoir bénéficier d'une formation de base dans les techniques financières, commerciales et de gestion.

82. Les pouvoirs publics devraient également prendre des mesures intermédiaires à court terme en vue de développer la propriété, la gestion et la gérance par des femmes de petites entreprises de production, de RANC en particulier. Cela permettra aux femmes de contrôler les différentes étapes de la transformation et de la distribution des produits agricoles, ainsi que les revenus générés par la production et donc, de gagner en indépendance et en autonomie.

c) *Subvenir aux besoins spécifiques des femmes exerçant dans le secteur non structuré*

83. Il y aurait lieu de :

- réviser et/ou abroger la législation qui restreint la croissance et la productivité du secteur non structuré et empêche l'accès des femmes à différents services, et donc leur participation pleine et entière;

- tenir compte de la spécificité féminine lors de l'élaboration et de la mise en place des prêts à des conditions de faveur de façon à les mettre à la portée des femmes;
- réviser les législations entraînant des pratiques discriminatoires à l'égard des femmes de façon à permettre à celles-ci de bénéficier de tous leurs droits, par exemple le droit de propriété, le droit d'emprunter et de vendre et ainsi leur ouvrir - ou améliorer - l'accès aux biens tels que le capital et la propriété foncière;
- mettre en place des programmes de formation permettant d'améliorer la qualité des activités des femmes, dans le secteur non structuré;
- créer, au sein de la communauté ou dans le lieu de travail, des services de soutien tels que les garderies d'enfants et octroyer des subventions publiques dans ce domaine ou d'avantages sociaux pour les travailleurs indépendants de manière à réduire les antagonismes que les femmes peuvent connaître en raison de leur double activité de création de revenu et de production domestique;
- renforcer les ONG locales qui apportent leur soutien au secteur non structuré et dont les activités portent sur l'éducation professionnelle, la formation, la création de revenus, la santé et la planification familiales, notamment en milieu rural.

d) *Stratégies promotionnelles*

84. En plus des différentes recommandations, l'adoption de stratégies de promotion des ressources alimentaires non traditionnelles est susceptible de renforcer leur utilisation optimale. Ces stratégies concerneront, entre autres :

1. l'encouragement de la consommation de ressources alimentaires non traditionnelles par leur introduction dans les cantines ou restaurants populaires ou par leur vente à l'étalage dans la mesure où il s'agit d'éléments nutritifs utiles permettant de préserver les habitudes alimentaires traditionnelles et de stimuler le rôle social et culturel des ressources alimentaires non traditionnelles (il faudra cependant faire particulièrement attention à leur présentation).
2. le développement, au niveau du groupe communautaire, de micro-projets à caractère participatif qui permettront d'intégrer la gestion des ressources naturelles, la promotion des méthodes adéquates de récolte, de transformation, de stockage et de préparation de ces ressources ainsi que l'organisation communautaire. Cette solution peut être envisagée pour faire face aux problèmes locaux d'alimentation grâce à la promotion de ces ressources.
3. l'adoption d'une approche reposant sur les produits de base pour la commercialisation et l'information des consommateurs sur les produits permettant de créer des emplois et/ou des revenus. Il sera, à cet égard, nécessaire d'examiner toutes les étapes composant la chaîne de production, de la recherche à l'utilisation finale.

4. l'organisation de foires de l'alimentation, essentiellement pour la présentation des ressources alimentaires non traditionnelles, d'abord au niveau local puis, progressivement, aux niveaux national et sous-régional. Dans le cadre de telles manifestations, il sera nécessaire de présenter les techniques agricoles locales adéquates concernant la transformation, l'emballage, l'étiquetage, le stockage de ces ressources ainsi que les équipements et les différents procédés permettant d'économiser la main-d'oeuvre.
5. l'élaboration d'un recueil de recettes culinaires utilisant les RANC dans les différents pays africains; ces recueils devront être diffusés en anglais, en français et dans certaines autres langues répandues sur le continent telles que le Kiswahili et le Hausa.
6. l'élaboration d'un glossaire représentant des images ou des photographies des aliments identifiés comme non conventionnels ainsi que les noms scientifiques et, si possible, l'appellation en anglais et/ou en français.
7. l'élaboration de programmes d'éducation collective reposant sur différents supports d'information pour l'information, la formation, les pratiques culinaires, l'utilisation des techniques agricoles, les nouvelles méthodes agricoles, les nouvelles cultures, la commercialisation et l'organisation, de débats entre les femmes agriculteurs, les nutritionnistes, les spécialistes de l'économie domestique et les agents de vulgarisation agricole portant sur l'exploitation et l'utilisation des RANC.

BIBLIOGRAPHIE

1. Manuel pour améliorer les disponibilités alimentaires grâce à la promotion de l'utilisation de ressources comestibles de la faune, ECA/FAO Division, Oct. 1992.
2. Manual on Measures on Improving Food Availability through Promotion of Traditional Non-conventional Edible Resource of Flora, Joint ECA/FAO Division, Addis Ababa, Oct. 1993.
3. Role of Technology in Small Farmers Production in Africa, Joint ECA/FAO Division, July, 1989.
4. Limits to Productivity: Improving Women's Access to Technology and Crédit - International Centre for Research on Women, May, 1980.
5. Country Report for Symposium: African Women Food Self-Sufficiency - Women's Contribution to Food Production, Botswana.
6. Basse Casamance : La fabrication du netetou à l'orée du modernisme - Afrique Agriculture, no.199, Déc. 1992.
7. Rural Women and Agricultural Extension in the Sahel (World Bank) FINDINGS: African Region, no.46, Aug. 1995.
8. Integrating Gender into Extension Services in the Sahel (World Bank) FINDINGS: African Region, no.51, Nov. 1995.
9. Women's Contribution to Animal Husbandry, C. Oxby, World animal review 48, Sept.-Oct. 1983.
10. Women's role in Food Self-Sufficiency and Food Strategies International Workshop, Institut français pour le développement en Coopération, Paris, Jan. 1985.
11. Women and Food.
12. The role of Women in Food Production with Particular Reference to Small Animals: Expert Consultation on Women in Food Production, FAO, Rome, Italy 7-14 Dec., 1983.
13. Non-Wood Forest Products and Nutrition: Expert Consultation on Non-Wood Forest Products, FAO/Govt. of Indonesia, Yogyakarta, 17-27 Jan. 1995.
14. Improving Nutrition through Home Gardening, FAO: A training package for preparing field workers in Southeast Asia, Rome, 1995.

15. Under-exploited Tropical Plants with Promising Economic Value, National Academy of Sciences, Washington D.C 1975.
16. Sustainable Nutrition Security for Africa: Lessons from India, by M.S Swaminathan, June, 1986.
17. Les femmes dans la foresterie communautaire : guide de terrain pour la conception et l'exécution de projets, FAO, Rome 1989.
18. Global Synthesis of Lessons learned and expériences gained in implementing the project, "Improving African Women's Role in the Informal Sector", ECA, Aug. 1992.
19. Study on the Role of Women in Food Production in the West Africa Region: Inter-Country Project of the countries of Benin, Burkina Faso, Mali and Senegal, ECA, April, 1988.
20. Rapport de l'Atelier sur la promotion des ressources alimentaires traditionnelles et non-conventionnelles en Afrique, Douala (Cameroun), 23-26 nov. 1992.
21. Appropriate Technology for African Women, United Nations, 1978.
22. Appropriate Technology in Cereal Milling and Fruit Processing Industries: Report of a JASPA Seminar, Addis Ababa, 30 Nov. - 4 Dec. 1981.
23. African Regional Expert Group meeting on Women in Food Processing (Synopsis of the Report), UNIDO, 1994.
24. Unleashing the power of women farmers: Africa's vast hidden resource holds the key to development, by Karen Gellen, African Farmer April, 1994.
25. Agricultural Extension for Women Farmers in Africa, Katrine A. Saito and C. Jean Weidemann, World Bank Discussion Papers. Oct. 1990.
26. Indigenous African Food Crops and Useful Plants, Their Preparations for Food and Home Gardens in Ghana, J.G.K Owusu, S.J. Quashie-Sam, K.A Nkyi and S.K. Opong: UNU/INRA Natural Resources Survey Series No.B1, May 1993.
27. Women in Agriculture and Rural Development: Report of the Technical Workshop, Dakar, Senegal, 15 Nov. 1994, FAO 1995-95.
28. Women in Fish Production (Les femmes dans la production de poisson): A special publication of the FAO Regional Office for Africa on the World Conference to review and appraise the achievements of the UN Decade for Women: Equality, Development and Peace.
29. Le Karité : Perspectives commerciales pour un produit de cueillette, Afrique agriculture, no. 203, avril 1993, PRODUITS DE BASE.